



L'insertion professionnelle des apprentis et lycéens pro a retrouvé son niveau d'avant-crise

Paris, 2 mars 2022 (AFP) -

La part des apprentis et lycéens professionnels en emploi un an après la sortie d'études a retrouvé en juillet 2021 un niveau comparable à celle avant-crise, selon une étude de la Dares, le service statistique du ministère du Travail, publiée mercredi.

Cette insertion professionnelle s'est nettement améliorée par rapport à leur situation en janvier 2021, avec une hausse du taux d'emploi de 8 points pour les apprentis et de 13 points pour les lycéens professionnels de niveau CAP à BTS.

En juillet 2021, un an après leur sortie d'études à l'été 2020, 69% des apprentis ont un emploi salarié dans le secteur privé.

De leur côté, 49% des lycéens professionnels ont un emploi salarié dans le secteur privé en juillet 2021, un an après leur sortie d'études.

Ce taux d'emploi est de 51% pour les lycéens professionnels ayant obtenu leur diplôme contre 40% pour les non diplômés. La différence est similaire (72% contre 60%) chez les apprentis.

L'amélioration de l'insertion entre 6 et 12 mois après la sortie d'études est particulièrement visible dans les secteurs qui avaient été concernés par des mesures sanitaires strictes, et notamment la fermeture des bars et des restaurants entre l'automne 2020 et le printemps 2021.

Dans la spécialité "hôtellerie, restauration, tourisme", pour les apprentis comme pour les lycéens, les taux d'emploi augmentent ainsi d'environ 20 points entre janvier et juillet 2021.

À tous les niveaux de formation, les taux d'emploi 12 mois après la sortie du système éducatif atteignent un niveau comparable à ceux des sortants 2018.

far/bfa/abl

Afp le 02 mars 22 à 18 00.

